

I.

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1893.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1892 a été voté au chiffre de fr. 342,546,190 40

Pour l'exercice 1893, les recettes sont évaluées au projet de Budget à la somme de 344,589,828 40

Soit une différence en plus de fr. 2,043,638 »

qui est la résultante d'augmentations et de diminutions expliquées ci-après :

CHAPITRE PREMIER.

IMPÔTS.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

ART. 1^{er}. — Contribution foncière.

Le tableau qui suit présente, pour chacune des cinq dernières années, le montant du revenu cadastral, le produit de l'impôt foncier, ainsi que l'augmentation de ce revenu et de cet impôt.

ANNÉES.	REVENU CADASTRAL.	TAUX % de l'impôt.	PRODUIT DE L'IMPÔT.	AUGMENTATION	
				DU REVENU cadastral.	DE L'IMPÔT.
1888	340,968,847	7	23,867,745	2,017,734	141,242
1889	345,154,022	7	24,020,706	2,185,175	152,961
1890	345,429,070	7	24,170,962	2,275,048	159,256
1891	347,749,051	7	24,342,360	2,319,981	162,598
1892	349,916,935	7	24,494,185	2,167,884	151,825

Le revenu cadastral imposable augmente annuellement en moyenne de 2,193.000 francs. On peut donc fixer le revenu à soumettre à l'impôt en 1893 à fr 349,917,000 + 2,193,000, soit 352.110,000 francs qui, à 7 %, donnent un impôt de 24,647,700 francs; supérieur de 151,700 francs à l'évaluation de 1892.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 2. — Contribution personnelle.

Le produit de la contribution personnelle des années 1887 à 1891 est renseigné au tableau ci-dessous qui indique également l'évaluation budgétaire pour 1892.

ANNÉES.	PRODUIT de la contribution personnelle.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1887	19,054,709	194,844	»
1888	19,519,544	264,745	»
1889	19,620,051	310,407	»
1890	18,573,581	»	1,056,370
1891	18,640,973	76,392	»
1892	18,915,000 (évaluation budgétaire)	265,027	»

A raison des fluctuations qu'ont subies les produits de la contribution personnelle, il est prudent de ne pas prévoir pour 1893 une augmentation supérieure à celle qu'on a prévue pour 1892, soit 265,000 francs.

Le montant de l'impôt pour cet exercice atteindra ainsi le chiffre de 19,180,000 francs (18,915,000 + 265,000).

ART. 3. — Droit de patente.

Le tableau qui suit indique le montant du droit de patente perçu pour chacune des années 1886 à 1890, le produit approximatif de 1891 et le chiffre porté comme évaluation au Budget de 1892; il renseigne en outre les variations de l'impôt pendant la même période.

ANNÉES.	MONTANT du droit de patente.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1886	6,572,412	357,305	»
1887	6,516,713	»	255,699
1888	6,484,127	167,414	»
1889	6,598,458	114,531	»
1890	6,892,851	294,595	»
1891	6,776,907 (approximatif)	»	115,944
1892	6,680,000 (évaluation budgétaire)	»	96,907

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les recettes du droit de patente se sont élevées en 1890 à 6,892,881 francs ; pour l'année 1891, on prévoit une diminution de 116,000 francs.

Ensuite du recensement général de la population au 31 décembre 1890, 26 communes passent, à partir du 1^{er} janvier 1892, à un rang supérieur pour l'application du droit exigé des patentables repris aux tableaux 12, 13 et 14 annexés à la loi du 21 mai 1819. On estime que cette modification apportée à la classification des communes aura pour conséquence une augmentation de recettes de 70,000 francs environ. Dès lors, le montant présumé de l'impôt de 1892 peut être évalué à 6,750,000 francs (6,680,000 + 70,000).

En tenant compte de l'augmentation de 50,000 francs à résulter de la loi du 6 juillet 1891 sur les sociétés coopératives, on pourrait porter l'évaluation de 1893 à 6,800,000 francs ou 120,000 francs de plus que pour 1892.

ART. 4. — *Redevances sur les mines.*

On donne ci-après le produit et les fluctuations des redevances sur les mines pour les années 1887 à 1891, ainsi que le montant de cet impôt prévu au Budget de 1892.

ANNÉES.	PRODUIT des redevances sur les mines.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1887	306,571	"	48,698
1888	375,945	69,374	"
1889	520,127	144,182	"
1890	795,188	275,061	"
1891	1,017,890	1,122,702	"
1892	1,600,000 (évaluation budgétaire)	"	517,890

Il résulte de ce tableau que la moyenne des recettes sur les redevances des mines, pour les années 1887 à 1890, s'est élevée à 500,000 francs environ. En 1891, le produit de cet impôt atteint le chiffre de 1,917,890 francs. Pour 1892, il a paru prudent de ne l'évaluer qu'à 1,600,000 francs, eu égard à la baisse du prix des charbons, et il semble que pour 1893 on ne pourrait aller au delà de 1,000,000 de francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 5. — *Droits d'entrée.*

Les recettes de douanes se sont élevées en 1888 à . . . fr.	30,994,517	»
— — — — — 1889 à . . .	30,532,772	»
— — — — — 1890 à . . .	31,766,265	»
— — — — — 1891 à . . .	32,602,419	»
Elles ont été évaluées pour 1892 à . . .	31,500,000	»

Nonobstant la perte — estimée à 250,000 francs — qui résultera des dégrèvements consentis pour quelques articles par les récents traités avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, il est à présumer — vu l'augmentation constante des perceptions effectuées pendant les dernières années — que le produit global des droits d'entrée atteindra, en 1893 . . . 32,000,000 »

Cette somme serait répartie comme suit :

Part du fonds communal fr.	3,226,530	»
— du fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.	5,169,321	»
— de l'État	25,604,149	»
<hr/>		
TOTAL ÉGAL. fr.	32,000,000	»

Les parts des fonds spéciaux seraient subdivisées de la manière suivante :

FONDS COMMUNAL.

Produit intégral des droits sur le café fr.	2,400,000	»
31.970628 % des droits sur les eaux-de-vie (1,600,000) .	511,530	»
35 % des droits sur les bières (250,000)	87,500	»
35 % des droits sur les vinaigres et les acides acétiques (400,000)	140,000	»
35 % des droits sur les sucres (250,000)	87,500	»
<hr/>		
TOTAL. fr.	3,226,530	»

FONDS SPÉCIAL.

Produit des droits d'entrée sur les bestiaux et les viandes fr.	2,000,000	»
— sur les autres marchandises	3,169,321	»
<hr/>		
ENSEMBLE. fr.	5,169,321	»
somme à laquelle il faut ajouter le produit du droit de licence (voir ci-dessous la rubrique <i>Recettes diverses</i>). . .	900,000	»
<hr/>		
TOTAL. fr.	6,069,321	»

chiffre égal à celui de la population du royaume d'après le recensement décennal de 1890.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 6. — *Accises.*

Le tableau qui suit indique, pour les divers produits soumis aux droits d'accise, le montant de ces droits renseignés dans la comptabilité de l'État au 31 décembre 1891, les évaluations inscrites au Budget de 1892 et celles qui sont proposées dans le projet de Budget de 1893.

NATURE DES PRODUITS.	MONTANT DES RECETTES au 31 décembre 1891.	ÉVALUATIONS		QUOTE-PART	
		admis pour 1892.	proposées pour 1893.	de l'État	du fonds communal.
Vins étrangers. . . .	5,722,548	4,700,000	4,800,000	5,120,000	1,680,000
Vins de fruits secs. . .	1,626	"	1,500	1,500	"
Eaux-de-vie indigènes	37,183,517	35,000,000	35,000,000	25,810,280	11,189,720
Bières	14,006,555	14,500,000	14,975,000	9,755,750	5,241,250
Vinaigres de bières . .	17,616	25,000	25,000	16,250	8,750
Vinaigres autres que de bières.	16,663	7,000	7,000	4,550	2,450
Acide acétique.	68,203	75,000	75,000	48,750	26,250
Sucres	5,760,828	5,750,000	5,750,000	5,757,500	2,012,500
Glucoses	528,027	470,000	470,000	470,000	"
Tabacs	855,507	850,000	850,000	850,000	"
TOTAUX. . . . fr.	65,060,890	61,577,000	61,955,500	41,792,580	20,160,020

Ainsi qu'on le remarque, les recettes faites en 1891 présentent, sur les évaluations pour 1893, une plus-value de 3,000,000 de francs.

Cette différence porte presque exclusivement sur les vins et les eaux-de-vie.

Pour les vins, l'augmentation doit être attribuée aux approvisionnements faits en vue d'un relèvement éventuel des droits sur cette marchandise ensuite de l'expiration du traité de commerce avec la France.

En ce qui concerne les eaux-de-vie, la situation exceptionnelle des recettes sur ce produit a été expliquée dans la note préliminaire des amendements au Budget des Voies et Moyens pour 1892.

On ne peut donc tenir compte de l'intégralité de ces augmentations pour évaluer le produit probable de 1893 et il y a même lieu, semble-t-il, de maintenir, notamment pour les eaux-de-vie, les évaluations fixées au Budget des Voies et Moyens de 1892. Pour les vins, l'évaluation peut être fixée à 4,800,000 francs, chiffre qui se rapproche le plus de la moyenne du produit des dernières années, non compris 1891. C'est 100,000 francs de plus qu'en 1892.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les recettes constatées au 31 décembre 1891, comparées à celles de 1890, et la moyenne des cinq dernières années permettent de ne pas modifier, pour 1893, les prévisions établies en 1892 sur les autres produits. Toutefois, il est fait exception pour le produit de l'accise sur les bières, dont l'évaluation semble pouvoir être fixée — sans crainte de mécompte — à la moyenne du produit normal des trois dernières années, soit 14,975,000 francs. La légère diminution (environ 70,000 fr.) que l'on constate dans les recettes de 1891 sur 1890 ne peut exercer aucune influence sur une recette de près de 15 millions.

Une recette de 1,626 francs ayant été faite en 1891 sur les vins de fruits secs et quelques usines étant actuellement en activité, on propose une évaluation de 1,500 francs sur ce produit.

Eaux-de-vie. — D'après l'article 129 de la loi du 18 juillet 1887, la quote-part de l'État dans l'impôt sur les eaux-de-vie est fixée à 25,175,000 francs au minimum, sauf à déduire de cette somme la part de l'État dans le produit des droits d'entrée sur les vinaigres et l'acide acétique, et dans l'accise sur les vinaigres de bières. Ces droits étant évalués respectivement à 400,000 francs et à 25,000 francs, la somme à déduire est de 276,250 francs (65 % sur 425,000 francs).

La part de l'État s'élève ainsi à 24,898,750 francs (25,175,000 — 276,250 = 24,898,750). Les évaluations de recettes (droits d'entrée et d'accise) étant de 36,600,000 francs, le restant, soit 11,701,250 francs, est attribué au fonds communal.

Ces parts représentent respectivement pour l'État et pour le fonds communal 68.029572 % et 31.970628 %.

D'après ces proportions, le produit sur les eaux-de-vie doit être réparti comme il suit :

	Accises. (Eaux-de-vie indigènes.)	Douanes. (Eaux-de-vie étrangères.)	TOTAL.
Pour l'État fr.	25,810,280 »	1,088,470 »	24,898,750 »
Pour le fonds communal.	11,189,720 »	511,550 »	11,701,250 »
TOTAUX. . . . fr.	35,000,000 »	1,600,000 »	36,600,000 »

Sucres. — Les évaluations de 6,000,000 de francs formant le minimum légal pour droits d'accise et droits d'entrée se subdivisent comme il suit :

Droits d'accise fr.	5,750,000 »
— de douane	250,000 »
TOTAL. fr.	6,000,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 7. — *Recettes diverses.*

Il est proposé à l'article 7 une augmentation de 25,000 francs, pour mettre l'évaluation de 1893 en rapport avec le produit moyen réalisé pendant les années 1887 à 1891.

En outre, les travaux d'irrigation dans la Campine étant désormais à la charge de l'État (voir art. 59 du projet de Budget du Ministère de l'Agriculture, etc.), qui s'en fait rembourser les frais à porter en recette au Budget des Voies et Moyens, il y a lieu d'ajouter au libellé dudit article 7 la mention suivante : « Remboursement des frais de travaux d'irrigation dans la Campine ». La recette à faire de ce chef est d'environ 2,000 francs.

En ce qui concerne le droit de licence sur les nouveaux débits en détail de boissons alcooliques, on prévoit de ce chef, pour 1893, une recette de 900,000 francs ou 200,000 francs de plus qu'en 1892.

ART. 8. — *Enregistrement.*

La moyenne des recettes des années 1887 à 1891 est de fr. 20,227,957 »
 Mais on propose de n'inscrire que 20,000,000 »
 moyenne des années 1890 et 1891, qui représentent le mieux la situation.
 Mêmes prévisions que pour 1892.

ART. 10. — *Hypothèques.*

Le produit moyen de la dernière période quinquennale, fr. 3,363,226 »
 peut être ramené à la somme de 5,350,000 »
 soit une augmentation de 50,000 francs sur l'évaluation de 1892.

ART. 11, litt. a. — *Successions et mutations par décès.*

La moyenne des recettes des années 1887 à 1891 est de fr. 16,956,687 »
 La diminution du rendement, constatée en 1889 et 1890,
 s'est arrêtée à l'année 1891, laquelle a produit fr. 17,220,757 »
 Si l'on écarte le produit exceptionnel de l'année 1888, la
 moyenne se trouve réduite à fr. 16,486,638 »
 On propose de s'en tenir à ce chiffre et de supputer le pro-
 duit à fr. 16,500,000 »
 Il est inscrit au Budget précédent. 15,500,000 »

AUGMENTATION. . . fr. 1,000,000 »

ART. 11, litt. b. — *Droit de mutation en ligne directe.*

Le produit moyen de la dernière période quinquennale
 s'élève à fr. 2,771,019 »
 chiffre qui peut être ramené à 2,750,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

soit 50,000 francs de plus que les prévisions budgétaires pour 1892.

ART. 12. — *Timbre.*

Le produit moyen des recettes des années 1887 à 1891 est
de fr. 6,052,842 »
Le chiffre de 6,050,000 francs, en augmentation de 50,000 francs sur les
recettes prévues pour 1892, peut être adopté.

ART. 13. — *Naturalisations.*

Il y a lieu d'admettre la moyenne arrondie de la période
quinquennale ou. fr. 26,000 »
Chiffre adopté pour 1892. 28,000 »

DIMINUTION. . . . fr. 2,000 »

ART. 14. — *Amendes de condamnations en matières diverses
et dommages-intérêts.*

Le produit moyen de la dernière période quinquennale est
de fr. 662,270 »
Les recettes de 1890 se sont ressenties de l'arrêté de remise de peines du
21 juillet de cette année. Si l'on écarte le montant de ces recettes, la moyenne
se trouve portée à 695,603 francs.
Cependant il y a lieu de tenir compte de l'application de la loi sur la con-
damnation conditionnelle du 31 mai 1888, dont l'influence s'est fait sentir
sur les produits de 1890 et 1891. On propose d'abaisser l'évaluation au
chiffre de fr. 600,000 »
Somme portée au Budget de 1892 710,000 »

DIMINUTION. . . . fr. 110,000 »

CHAPITRE II.

PÉAGES.

ART. 19. — *Chemin de fer.*

D'après les faits actuellement connus, la recette des chemins de fer pour
1891 sera supérieure à 158 millions. Dans cette situation il est modéré,
semble-t-il, de porter l'évaluation de cette branche de revenu, pour 1893, à
158 millions, qui est également le chiffre voté pour 1892.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 20. — *Télégraphes.*

Comme il n'est pas possible de connaître, dès à présent, l'augmentation de recettes à résulter de la reprise par l'État des réseaux téléphoniques, dont le rachat est décidé à partir du 1^{er} janvier prochain, la recette de l'exercice 1893 pourrait être provisoirement arrêtée à la somme prévue au Budget de 1892, soit fr. 4,100,000 »

ART. 21. — *Postes.*

D'après les résultats connus, les recettes de l'année 1891 atteindront environ fr. 17,000,000 »

Bien que l'augmentation normale des recettes pendant la dernière période quinquennale soit de plus de 500,000 francs par an, il serait prudent, pour éviter tout mécompte, de restreindre à ce dernier chiffre l'accroissement des recettes de chacune des années 1892 à 1893, soit fr. 17,000,000 + 1,000,000 représentant la progression de deux années, = fr. 18,000,000.

Dans cette somme est comprise la recette à provenir de l'encaissement et de la présentation des effets de commerce, qui peut être évaluée à 750,000 fr. Ce chiffre n'entrant pas dans la formation du fonds communal doit être déduit de la recette totale, pour obtenir la somme nette à partager entre l'État et les communes, soit fr. 18,000,000 — 750,000 = 17,270,000 » dont 41 % sont attribués au fonds communal, soit . . . fr. 7,080,700 »

La part de l'État serait donc de	10,189,300 »
ce qui, en y comprenant le produit du service des effets de commerce, ci	750,000 »

donnerait, comme recette nette au profit du Trésor . . . fr. 10,919,300 »

soit une somme supérieure de 299,100 francs à la recette prévue au Budget de 1892.

CHAPITRE III.

CAPITAUX ET REVENUS.

ART. 24. — *Domaines (valeurs capitales).*

Ce produit paraît suivre une marche ascendante. Il s'est élevé, en 1891, à fr. 638,849 »

La moyenne des cinq dernières années, déduction faite de la plus forte et de la plus faible, est de 558,827 »

Ce rapprochement permet de porter l'évaluation de 1893 à	560,000 »
Estimation de 1892	530,000 »

AUGMENTATION . . . fr.	30,000 »
------------------------	----------

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 25. — *Forêts.*

La recette de 1891, 833,344 francs, a notablement dépassé les évaluations qui étaient de 750,000 francs.

Bien que les coupes de l'exercice 1893 ne soient pas encore estimées, les données acquises permettent d'adopter un chiffre de . . . fr. 820,000 »
Évaluation pour 1892 750,000 »
AUGMENTATION . . . fr. 70,000 »

ART. 28. — *Produits divers et accidentels.*

La moyenne des trois dernières années est de 570,320 francs, dépassant de 70,320 francs l'estimation de 1891.

Vu cet accroissement, le résultat de 1893 peut être supputé à fr. 570,000 »
Évaluation pour 1892 530,000 »
AUGMENTATION . . . fr. 40,000 »

ART. 30. — *Abonnements au Moniteur, etc.*

Le produit à réaliser en 1893, du chef des abonnements-poste au *Moniteur belge* et aux autres publications officielles, peut être évalué à 90,000 francs, soit 10,000 francs de moins qu'en 1892.

ART. 31. — *Produits divers des prisons.*

La diminution de 48,000 francs sur cet article est la conséquence de la loi du 27 novembre 1891 pour la répression du vagabondage et de la mendicité.

Le chiffre de 403,000 francs porté au Budget de 1892 comprend, pour remboursement des frais d'entretien dans les prisons de mendiants et vagabonds qui ont été transférés à Hoogstraeten et à Bruges, une somme de fr. 31,500 »
à Ruysselede et à Reckheim 2,030 »

D'après les articles 21 et 34 de la loi précitée, l'État aura à supporter respectivement le tiers et la moitié des sommes susdites, soit fr. 10,500 plus 1,025, ou 11,525 »

D'autre part, les articles 13 et 14 de la même loi auront pour effet de diminuer le nombre de vagabonds de passage dans les prisons. L'on peut, de ce chef, évaluer la réduction de recette à environ 10,000 »

Enfin, les recettes effectuées en 1890 et 1891 ont été inférieures aux chiffres inscrits aux Budgets de ces années. Il y a lieu, de ce chef, de diminuer les évaluations pour 1893 de . . . 26,475 »

soit en moins sur l'article 31 un total de fr. 48,000 »
ce qui réduit l'évaluation de recette à inscrire à cet article à la somme de 355,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 37. — *Produits de la régie du Moniteur.*

Évaluation proposée pour 1893	fr.	105,000	»
Somme inscrite au Budget de 1892.		95,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	10,000	»

Cette augmentation provient de l'accroissement des insertions au Recueil des actes de sociétés.

ART. 38. — *Produits des établissements de bienfaisance de l'État.*

Évaluation proposée pour 1893	fr.	79,600	»
Somme prévue au Budget de 1892.		68,700	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	10,900	»

Ce second chiffre a été majoré dans la prévision que les produits de l'école de Reckheim seront portés au Budget des Voies et Moyens. Le compte de cet établissement figure jusqu'ici dans le Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre.

ART. 41. — *Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275,000,000 de francs des billets de la Banque Nationale.*

En présence d'un accroissement du produit, nous avons, l'an dernier, proposé de porter à 450,000 francs les évaluations pour 1892.

Le produit réalisé en 1891 dépasse encore notablement ce chiffre, puisqu'il s'élève à 555,977 francs.

En 1890 il atteignait 518,158 francs.

Dans ces conditions, nous pourrions, semble-t-il, porter à 500,000 francs le chiffre à inscrire au Budget de 1893.

ART. 42. — *Fonds d'amortissement demeurés sans emploi.*

3 % — 20 c/o du capital de 577,950,400 francs (semestres au 1 ^{er} novembre 1892 et au 1 ^{er} mai 1893)	fr.	1,155,900	80
3 % du capital amorti de fr. 9,923,900		297,717	»
		<hr/>	
		1,453,617	80
3 1/2 % (1 ^{re} série). — 20 c/o du capital de 140,974,525 fr. (semestres au 1 ^{er} juillet 1892 et au 1 ^{er} janvier 1893)		281,948	65
3 1/2 % (2 ^e série). — 20 c/o du capital de fr. 955,979,482 22 (semestres au 1 ^{er} novembre 1892 et au 1 ^{er} mai 1893).		1,911,958	96
3 1/2 % (3 ^e série). — 20 c/o du capital de 200,040,000 fr. (semestres au 1 ^{er} août 1892 et au 1 ^{er} février 1893)		400,080	»
		<hr/>	
ENSEMBLE.	fr.	4,047,605	41

NOTE PRÉLIMINAIRE.

soit en chiffres ronds, 4,047,000 francs ou 93,000 francs de plus que le produit présumé de 1892.

ART. 43. — *Intérêts à 3 1/2 % sur 20,000 actions de capital de la Compagnie du chemin de fer du Congo.*

Les versements opérés à ce jour et ceux qui seront effectués prochainement montent ensemble à 6,000,000 de francs.

En supposant qu'un nouveau versement doive être effectué avant le 1^{er} mars 1893, les intérêts à bonifier au Trésor pour 1893 s'élèveront approximativement à 263,000 francs. C'est le chiffre qu'il convient de porter au projet de Budget.

CHAPITRE IV.

REMBOURSEMENTS.

ART. 45. — *Remboursement par les communes des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.*

Le produit moyen des remboursements de centimes additionnels par les communes, pour les cinq dernières années, s'est sensiblement accru par suite des dégrèvements importants accordés en 1890 et en 1891, notamment en matière de contribution personnelle; il atteint le chiffre de 194,000 francs. C'est un effet, entre autres, de la loi sur les habitations ouvrières et des nombreuses restitutions qui en ont été la conséquence.

Il va de soi cependant qu'il ne peut être question, sans s'exposer à des mécomptes, de prendre purement et simplement cette moyenne quinquennale comme base de l'évaluation de 1893; mais il paraît rationnel de porter cette évaluation à 160,000 francs, soit 20,000 francs de plus qu'en 1892.

ART. 59. — *Établissements de bienfaisance.*

Sous l'empire de la législation nouvelle sur le vagabondage et la mendicité (loi du 27 novembre 1891), la moitié seulement des frais d'entretien des internés dans les établissements de bienfaisance est recouvrée à charge des communes domiciles de secours; l'autre moitié est supportée par l'État.

Il s'ensuit que, pour les écoles de Ruysselede-Beernem, la recette à prévoir pour l'exercice 1893 n'est plus que de 110,000 francs, soit la moitié de la somme de 220,000 francs qui était portée précédemment dans les évalua-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

tions budgétaires, ci fr.	110,000 »
En ce qui concerne l'école de Reckheim, dont le service financier passe du Budget pour ordre au Budget ordinaire (voir pour la dépense l'art. 45 du Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1893), la recette totale est évaluée à 175,000 francs, soit pour la moitié.	87,500 »
A ces sommes il faut ajouter le remboursement des pensions des enfants placés par les comités de patronage	30,000 »
	<hr/>
ENSEMBLE . . . fr.	227,500 »
ou 24,500 francs de moins que l'évaluation votée à . . .	252,000 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . fr.	24,500 »
	<hr/>

PROJET DE LOI.

LEOPOLD II,**ROI DES BELGES,***No tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1892, en principal et centimes additionnels au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés, pendant l'année 1893, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Les recettes ordinaires de l'État, pour l'exercice 1893, sont évaluées à la somme de trois cent quarante-quatre millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille huit cent vingt-huit francs, 40 centimes (fr. 344,589,828 40), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1893.

Donné à Laeken, le 10 février 1892.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre des Finances,***A. BEERNAERT.**

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR L'EXERCICE 1893.

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.		
		CHAPITRE I^{er}.				
		IMPÔTS.				
		CONTRIBUTIONS DIRECTES.				
	1	Contribution foncière	24,647,700	51,627,700		
	2	Contribution personnelle	Principal (y compris 5,470,000 francs pour la valeur locative)		15,653,000	
			15 centimes additionnels ordinaires sur le principal		2,349,000	
			20 centimes additionnels extraordinaires au principal de l'impôt sur la valeur locative		1,158,000	
			Frais d'expertise		20,000	
	3	Droit de patente	6,800,000			
	4	Redevances sur les mines (fixe et proportionnelle)	Principal		800,000	
			25 centimes additionnels		200,000	
		DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	5	Douanes	(¹) 23,604,149		65,804,729	
		6	Accises	Droits d'entrée		
				a. Vins étrangers		(²) 3,120,000
				b. Vins de fruits secs		1,500
				c. Eaux-de-vie indigènes		(³) 23,810,280
				d. Bières		(⁴) 9,733,750
				e. Vinaigres de bières		(⁵) 10,250
				f. " autres que de bières		(⁶) 4,550
				g. Acide acétique		(⁷) 48,750
				h. Sucres de canne et de betterave		(⁸) 3,737,500
				i. Glucoses et autres sucres non cristallisables		470,000
		j. Tabacs indigènes	850,000			
		7	Recettes diverses	a. Frais d'essai des matières d'or et d'argent		8,000
				b. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'Etat, droit de licence, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, remboursement des frais de travaux d'irrigation dans la Campine, etc.		(⁹) 400,000
		A REPORTER. fr	117,432,429			

(1) Déduction faite de la recette intégrale sur les cafés, soit 2,400,000 francs; de 35 % du produit des droits d'entrée sur les bières venant de l'étranger, soit 87,500 francs; de 31.970628 % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 511,350 francs; de 35 % du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 87,300 francs, et de 35 % du produit des mêmes droits sur les vinaigres et acides acétiques, soit 140,000 francs, ensemble une somme de 3,226,350 francs, attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860. — Déduction faite du produit probable du droit d'entrée sur les bestiaux et les viandes, soit 2,000,000 de francs et d'une somme de 5,169,321 francs à prélever sur le produit des mêmes droits sur les autres marchandises, soit en total 5,169,321 francs, attribués au fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.

(2) Déduction faite de 35 % du produit probable, soit 1,680,000 francs.

(3) Id. 31.970628 % id. 11,189,720 francs.

(4) Id. 35 % id. 8,241,250 francs.

(5) Id. id. id. 8,750 francs.

(6) Id. id. id. 2,450 francs.

(7) Id. id. id. 26,250 francs.

(8) Id. id. id. 2,012,500 francs.

(9) Id. du produit probable du droit de licence, soit 800,000 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.	
		ENREGISTREMENT, ETC.	Report. . . . fr.	117,452,429 »	
	8	Enregistrement	20,000,000 »		
	9	Grefle.	1,100,000 »		
	10	Hypothèques.	3,350,000 »		
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	11	Successions, etc. {	a. Successions et mutations par décès. . . fr. 16,500,000 »	19,560,000 »	51,046,000 »
			b. Droit de mutation en ligne directe. . . . 2,750,000 »		
			c. Droits dus par les époux survivants . . . 510,000 »		
	12	Timbre.	6,050,000 »		
	13	Naturalisations	20,000 »		
	14	Amendes en matière d'impôts	300,000 »		
	15	id. de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts.	600,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}		168,478,429 »	
		CHAPITRE II.			
		PÉAGES.			
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	16	Rivières et canaux.	1,250,000 »	1,555,000 »	
	17	Routes appartenant à l'État.	5,000 »		
	18	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers	300,000 »		
	19	Chemin de fer	133,000,000 »		
	20	Télégraphes et téléphones	4,100,000 »		
CHEMINS DE FER, POSTES, ETC.	21	Postes {	a. Taxes des correspondances en général fr. 9,780,450 »	10,919,500 »	154,089,500 »
			b. — sur les mandats et bons de poste . . . 354,000 »		
			c. — sur les abonnements 54,870 »		
			d. — sur les effets de commerce 750,000 »		
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.	1,000,000 »		
	23	Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre.	70,000 »		
		A REPORTER. fr.		524,102,720 »	

(¹) Le produit brut des postes est évalué à 18,000,000 de francs, comprenant une recette de 750,000 francs à provenir de l'encaissement et de l'acceptation des effets de commerce. Ce dernier produit appartient intégralement à l'État. La part de 11 % dévolue au fonds communal s'établit donc sur 17,270,000 francs, et s'élève ainsi à 7,080,700 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.	
		CHAPITRE III.	REPORT . . . fr.	324,102,720 *	
		CAPITAUX ET REVENUS.			
ENREGISTRE- MENT ET DOMAINES.	24	Domaines (valeurs capitales)	560,000 »		
	25	Forêts	820,000 »		
	26	Dépenses du chemin de fer	180,000 »		
	27	Établissements et services régis par l'État	180,000 »		
	28	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires	570,000 »		
CHEMINS DE FER, ETC.	29	Revenus des domaines	000,000 »		
	30	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes	90,000 »		
PRISONS.	31	Produits divers des prisons	555,000 »		
	32	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations.	3,000,000 »		
	33	— des actes des commissariats maritimes	135,000 »		
	34	— des droits de chancellerie	9,500 »	10,096,100 .	
	35	— des droits de pilotage	2,700,000 »		
	36	— des droits de fanal	1,200,000 »		
	37	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868)	105,000 »		
	TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	38	— des établissements de bienfaisance de l'État	79,600 »	
		39	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,200,000 »	
		40	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	400,000 »	
	41	Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Loi du 20 mai 1872. — Art. 1 ^{er} , n° 4.)	500,000 »		
	42	Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	4,047,000 »		
	43	Intérêts à 5 1/2 % sur 20,000 actions de capital de la C ^{ie} du chemin de fer du Congo.	265,000 »		
		CHAPITRE IV.			
		REMBOURSEMENTS.			
CONTRIBU- TIONS DIRECTES, ETC.	44	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	470,000 »		
	45	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	160,000 »		
ENREGISTRE- MENT ET DOMAINES.	46	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficits des comptes	18,000 »		
	47	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	460,000 »		
PRISONS.	48	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers de prisons pour achat de matières premières (pour mémoire)	»		
	49	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier	22,984 »		
		A REPORTER. fr.	1,150 984	341,098,820 *	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		REPORT fr.	1,150,984 *	341,098,820 *
	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	45,000 *	
	51	Recettes diverses et accidentelles.	500,000 *	
	52	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,560 *	
	53	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	10,200 *	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	54	Recette du chef d'ordonnances prescrites.	50,000 *	
	55	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie . . .	175,000 *	5,490,999 40
	56	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de justice de Bruxelles	51,445 *	
	57	Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.)	1,520,000 *	
	58	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour couvrir ses frais de premier établissement. . . .	10,510 40	
	59	Établissements de bienfaisance.	227,500 *	
TOTAL DU PROJET DE BUDGET DES VOIES ET MOYENS. fr.				344,569,828 40

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

pour l'exercice 1893.



ÉTAT
DES
PRODUITS ET REVENUS
RÉALISÉS PENDANT LES EXERCICES 1887, 1888, 1889, 1890 ET 1891,
ET COMPARAISON
AVEC LES ÉVALUATIONS DE RECETTE POUR 1892
DES ÉVALUATIONS PROPOSÉES POUR 1893.



BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

Administrations.	Articles du Budget de 1893.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1887.	1888.	1889.

RÉSUMÉ

I. — Impôts	Impôts directs	40,404,587	50,047,560	50,769,241
	Douanes, accises et recettes diverses.	66,840,451	69,510,695	69,173,570
	Enregistrement, greffe, hypothèques, successions, etc.	52,897,267	53,524,900	50,157,540
	TOTAUX fr.	160,142,305	172,882,955	170,100,160
II. — Péages		154,258,601	141,889,544	147,857,557
III. — Capitaux et revenus		16,827,060	15,555,759	16,512,098
IV. — Remboursements		5,286,821	2,725,887	3,451,552
	TOTAUX GÉNÉRAUX fr.	323,515,687	355,051,045	337,881,127

DÉVELOP

I. — IMPÔTS.					
1	Foncier	23,726,504	23,867,745	24,020,706	
2	Personnel (principal, 15 % additionnels et frais d'expertise).	10,054,709	10,519,543	10,620,051	
3	Patentes (principal et 20 % additionnels).	6,516,715	6,484,127	6,598,457	
4	Relevances sur les mines, fixes et proportionnelles (principal et 25 % add.)	506,571	375,945	320,127	
	TOTAUX fr.	40,404,587	50,047,560	50,769,241	
5	Douanes : Droits d'entrée.	25,087,479	27,570,040	27,435,754	
6	Accises	Vins étrangers et vins de fruits secs.	2,001,045	3,015,071	3,098,826
		Eaux-de-vie indigènes	25,418,658	25,817,871	25,697,895
		Bières	9,522,126	9,408,516	9,746,000
		Vinaigres	11,042	15,419	54,665
		Sucres	3,628,136	5,758,184	5,451,515
		Glucoses et autres sucres non cristallisables.	420,188	518,586	489,206
		Tabacs indigènes	752,862	810,041	774,869
	TOTAUX fr.	40,463,937	41,541,488	41,293,066	
7	Recettes diverses	Frais d'essai des matières d'or et d'argent	9,970	9,184	6,468
		Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc.	579,065	580,683	458,201
	TOTAUX	380,035	390,167	444,759	
	TOTAUX DES DOUANES, DES ACCISES ET DES RECETTES DIVERSES.	66,840,451	69,510,695	69,173,570	

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1890.	1891.		adoptées pour l'exercice 1892.	proposées pour l'exercice 1893.	En PLUS.	En MOINS.	

GÉNÉRAL.

50,441,582	51,670,250	50,467,804	51,691,000	51,627,700	556,700	600,000
66,514,945	67,107,595	67,749,412	65,286,291	65,804,729	521,545	2,905
49,749,121	51,749,590	51,615,644	50,008,009	51,046,099	1,150,000	112,000
166,505,648	170,555,255	169,852,860	166,985,291	168,478,429	2,208,045	714,905
152,665,975	154,916,445	146,519,580	155,525,200	155,624,500	299,100	"
17,570,070	16,809,946	16,767,289	16,695,200	16,996,100	558,900	58,000
5,756,848	5,456,590	5,557,526	5,540,499	5,400,999	20,000	69,500
340,499,150	345,726,914	356,257,055	342,546,190	344,589,828	2,886,045	842,405
AUGMENTATION fr.					2,045,638	

PEMENTS.

24,179,962	24,542,560	24,027,456	24,496,000	24,047,700	151,700	"
18,575,581	18,650,656	19,042,902	18,915,000	19,180,000	265,000	"
6,892,851	6,779,564	6,614,502	6,680,000	6,800,000	129,000	"
795,188	1,917,890	785,144	1,600,000	1,000,000	"	600,000
50,441,582	51,676,250	50,467,804	51,691,000	51,627,700	556,700	600,000
25,555,207	24,194,527	25,745,961	25,485,056	25,604,149	121,095	"
5,250,565	5,721,152	5,197,072	5,055,000	5,121,500	66,500	"
25,765,059	24,501,548	25,799,802	25,815,185	25,810,280	"	2,905
9,774,805	9,689,570	9,588,181	9,425,000	9,755,750	508,750	"
77,528	66,614	41,014	69,550	69,550	"	"
4,067,655	5,205,659	5,659,826	5,757,500	5,757,500	"	"
567,772	528,027	506,556	470,000	470,000	"	"
822,607	855,507	805,177	850,000	850,000	"	"
42,525,571	42,456,077	41,575,628	41,420,255	41,792,580	375,250	2,905
5,052	5,857	6,058	8,000	8,000	"	"
455,135	455,152	429,865	375,000	400,000	25,000	"
458,167	456,980	427,825	585,000	408,000	25,000	"
66,514,945	67,107,595	67,749,412	65,286,291	65,804,729	521,545	2,905

Y compris 20 centimes additionnels
extraordinaires sur la valeur locative.

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

Administrations.	Articles du Budget de 1895.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1887.	1888.	1889.
		I. — IMPÔTS (SUITE).			
	8	Enregistrement	17,771,994	17,851,724	17,751,170
		Actes	682,265	722,229	687,540
		{ Civils publics			
		{ Sous seing privé	1,001,754	948,620	926,259
		{ Judiciaires	986,019	1,012,811	991,958
		{ D'huissiers	1,450	8,805	1,450
		{ Lettres de noblesse	1,740	5,555	5,555
		{ Permis de changer de nom de famille	"	15	6
		{ Droits en débet recouvrés			
		TOTAUX fr.	20,445,202	20,547,557	20,561,698
	9	Greffe	85,505	86,860	80,714
		{ Mise au rôle	584,685	588,084	400,708
		{ Rédaction, dépositions de témoins et expéditions			
		TOTAUX fr.	470,076	475,555	400,482
	10	Hypothèques	251,514	256,955	272,415
		{ Droits d'inscription	3,115,742	3,187,784	3,129,976
		{ Droits de transcription d'actes de mutation			
		TOTAUX fr.	5,567,256	5,444,757	5,402,589
	11	Successions	17,164,684	18,581,950	15,462,247
		{ Droits de succession	556,405	254,845	244,854
		{ Id. de mutation par décès	5,152,002	2,775,150	2,574,067
		{ Id. de mutation sur les successions en ligne directe	290,790	506,148	517,497
		{ Id. dus par les époux survivants			
		TOTAUX fr.	20,943,890	21,918,111	18,508,645
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.					
	12	Timbre			
		{ Débit			
		{ Timbres fixes			
		{ Passe-ports } à l'intérieur	2	"	4
		{ à l'étranger	5,652	5,856	6,976
		{ Permis de port d'armes de chasse	471,668	451,555	460,740
		{ Permis de chasse au lévrier	805	595	595
		{ Timbres proportionnels pour effets de commerce	475,791	475,550	474,786
		{ Timbres adhésifs pour effets de commerce créés à l'étranger	259,010	250,379	248,078
		{ Id. à l'étranger	15,052	11,584	15,172
		{ Timbres adhésifs pour affiches	257,552	265,888	276,953
		{ Timbres de dimension	2,560,210	2,402,481	2,409,920
		{ Visa			
		{ Timbres proportionnels	158,204	172,141	217,242
		{ Timbres de dimension	28,605	29,518	50,985
		{ Timbres fixes. Warrants	658	539	564
		{ Extraordinaire			
		{ Timbres proportionnels	1,080,214	1,157,953	1,174,098
		{ Effets de commerce	425,680	472,709	490,175
		{ Bons de caisse, billets au porteur, etc.	"	"	"
		{ Effets, récépissés, obligations, etc.	"	"	"
		{ Coupures	"	"	"
		{ Timbres de dimension	515,252	520,155	551,128
		{ Papiers blancs pour actes, etc.	57,906	59,538	50,156
		{ Affiches	579,375	4,528	2,002
		{ Timbre des polices d'assurances. — Droit annuel			
		TOTAUX fr.	6,456,614	6,062,129	6,189,631
	13	Naturalisations	55,000	19,250	25,750
	14	Amendes en matière d'impôts	592,804	564,054	577,042
	15	Amendes de condamnations et dommages-intérêts en matières diverses	786,635	692,929	751,705
		TOTAUX DES DROITS D'ENREGISTREMENT, ETC. . . . fr.	52,897,207	55,524,900	50,157,540

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1890.	1891.		adoptées pour l'exercice 1892.	proposées pour l'exercice 1893.	En PLUS.	En MOINS.	
19,786,382	19,998,962	20,227,956	20,000,000	20,000,000	"	"	
19,786,382	19,998,962	20,227,956	20,000,000	20,000,000	"	"	
1,039,571	1,086,702	712,477	1,100,000	1,100,000	"	"	
1,039,571	1,086,702	712,477	1,100,000	1,100,000	"	"	
3,536,170	3,265,578	3,365,226	3,300,000	3,350,000	50,000	"	
3,536,170	3,265,578	3,365,226	3,300,000	3,350,000	50,000	"	
18,581,566	20,391,190	20,086,668	18,510,000	19,560,000	1,050,000	"	
18,581,566	20,391,190	20,086,668	18,510,000	19,560,000	1,050,000	"	
6,094,474	6,047,651	6,170,100	6,000,000	6,050,000	50,000	"	
6,094,474	6,047,651	6,170,100	6,000,000	6,050,000	50,000	"	
27,250	21,750	25,800	28,000	26,000	"	2,000	
354,851	566,611	367,147	560,000	560,000	"	"	
528,957	571,146	662,270	710,000	600,000	"	110,000	
49,749,121	51,749,390	51,615,644	50,008,000	51,046,000	1,150,000	112,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

Administrations.	Articles du Budget de 1895.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1887.	1888.	1889.
		II. — PÉAGES.			
		Liège à Maestricht	66,740	66,377	68,772
		Maestricht à Bois-le-Duc	67,745	69,053	75,921
		Jonction de la Meuse à l'Escaut	220,555	240,460	259,247
		Embranchement vers le camp de Beverloo	208	517	824
		Id. vers Hasselt	7,891	9,152	9,917
		Id. vers Turnhout	6,027	6,050	7,057
		Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor	20,594	18,855	16,572
		Sambre	179,951	90,850	97,346
		Charleroi à Bruxelles et embranchements	181,169	189,889	180,190
		Centre	970	616	947
		Mons à Condé	61,410	54,291	52,705
		Pommerœul à Antoing	57,557	58,826	55,754
		Dérivation de la Lys. { Deynze à Schipdonck	5,563	2,758	4,246
		{ Schipdonck à Balgerhoeke	2,047	5,900	6,526
		Roulers à la Lys	2,026	2,545	2,167
		Gand à Ostende) Droit général	55,793	40,945	42,207
		{ Droit à la porte de Damme	157	"	"
		Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la France.	9,661	11,895	10,681
		Moervaert	5,288	2,951	2,956
		Grande Nèthe	649	258	"
		Petite Nèthe (canalisée)	2,565	2,508	2,599
		Gand à Terneuzen	25,254	20,989	28,005
		Meuse	105,132	104,523	106,095
		Ourthe	6,191	6,480	5,958
		Escaut	81,007	72,515	82,615
		Lys	50,426	40,240	50,939
		Démer	686	183	"
		Yser	4,412	4,200	3,447
		Ypres à l'Yser	2,095	1,541	1,118
		Loo	264	1,516	1,146
		Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor	422	175	501
		Produits des bacs, bateaux et passages d'eau	26,257	27,925	28,474
	17	Routes appartenant à l'État	5,055	4,555	6,200
	18	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers	"	100,000	"
		TOTAUX fr.	1,227,522	1,258,624	1,206,809
	19	Chemins de fer	120,145,736	127,221,758	152,469,464
	20	Télégraphes et téléphones	2,080,525	5,286,572	3,605,215
	21	Postes. — Taxes des correspondances en général, taxes sur les articles d'argent, sur les abonnements et sur les effets de commerce	9,259,784	9,561,511	9,780,453
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	605,540	698,105	710,757
	23	Id. du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	61,687	65,174	66,861
		TOTAUX DES PÉAGES fr.	154,258,601	141,889,344	147,857,537

ENREGISTREMENT
ET
DOMAINES.

16

Rivières et canaux.

Droits
de navigation,
de ponts,
d'écluses, etc.CHEMINS DE FER,
POSTES
ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1890.	1891.		adoptées pour l'exercice 1892.	proposées pour l'exercice 1893.	En PLUS.	En MOINS.	
1,162,503	1,208,000	1,189,682	1,230,000	1,250,000	.	.	
6,705	5,485	5,600	5,000	5,000	.	.	
100,000	350,000	110,000	300,000	500,000	.	.	
1,269,208	1,564,445	1,505,282	1,535,000	1,535,000	.	.	
136,614,780	158,064,000	151,905,147	158,000,000	158,000,000	.	.	
3,807,978	3,960,000	3,527,617	4,100,000	4,100,000	.	.	
10,028,587	10,521,200	9,746,265	10,620,200	10,910,300	299,100	.	
870,915	970,000	772,465	1,000,000	1,000,000	.	.	
65,507	66,800	64,806	70,000	70,000	.	.	
152,665,975	154,946,445	146,319,580	155,325,200	155,624,300	299,100	.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

Administrations.	Articles du Budget de 1893.	Nature des Produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1887.	1888.	1889.
		III. — CAPITAUX ET REVENUS.			
		Prix de vente de terrains { Rivières et canaux	5,716	51,353	5,519
		provenant d'emprises. { Routes	35,144	30,970	20,407
		Produit d'autres aliénations d'immeubles	71,955	10,224	8,650
		Produits { des successions en déshérence	180,559	80,480	114,465
		{ nets des épaves	572	406	410
		Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés	2,662	2,569	1,898
		Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inventaires, etc.	77	71	•
		provenant du Départ ^{ement} des Affaires Étrangères	•	2,289	55
		id. id. des Finances	24,165	19,724	15,508
		id. id. de la Guerre	125,725	175,112	140,158
		id. id. de l'Agriculture, de l'Industrie et des Trav. publics	45,148	27,449	72,158
		id. id. de l'Intérieur et de l'Instruction publique	15,291	9,688	12,069
		id. id. de la Justice	14,001	16,570	15,551
		id. id. des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	4,061	10,465	2,535
		id. de la Cour des Comptes	2,984	2,059	1,560
		Remboursement { du fonds de l'industrie nationale	4,249	51,624	81,504
		de capitaux. { de créances ordinaires	•	•	•
		Rachat et transfert de rentes	581	492	1,880
		Transactions en matière domaniale	•	•	•
		Dommages-intérêts pour inexécution de conventions, intérêts moratoires compris	22,107	45,450	23,105
		Refournissement pour moins value de mobilier (bacs et bateaux)	1,207	1,059	580
		Produit d'objets saisis et confisqués	4,878	4,685	5,225
		Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis	955	935	1,707
		TOTAUXfr.	559,665	519,459	518,325
		Prix de vente de coupes de bois	597,072	604,689	612,705
		id. de chablis, bois de délit et d'élagages	92,779	116,095	90,760
		id. d'objets saisis et confisqués	•	110	•
		id. de glandée, panage, foin et herbages	1,740	1,574	982
		Fermages des propriétés dépendantes des forêts	7,959	15,551	15,426
		Id. du droit de chasse	15,214	14,862	14,112
		Id. id. de pêche (baux et licences)	•	•	221
		Concessions de tourbières, carrières, sablières, minerais	2,845	2,065	2,157
		Redevances pour construction d'usines et droit d'usage	17,584	17,550	17,405
		Indemnités pour carbonisation	18	•	•
		Indemnités du chef d'emprises momentanées faites par les entrepreneurs des forts de Malonne et de Saint-Héribert dans la forêt usagère de la Vecquée	•	•	1,657
		TOTAUXfr.	755,218	771,881	755,401
		A REPORTERfr.	1,204,881	1,291,520	1,275,724

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

24

Domaines (valeurs capitales).

25

Forêts

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		<i>Observations.</i>
1890.	1891.		adoptées pour l'exercice 1892.	proposées pour l'exercice 1893.	En PLUS.	En MOINS.	
597,583	644,849	567,952	550,000	560,000	50,000	•	
597,583	644,849	567,952	550,000	560,000	50,000	•	
750,578	855,544	775,284	750,000	820,000	70,000	•	
750,578	855,544	775,284	750,000	820,000	70,000	•	
1,347,961	1,478,193	1,541,216	1,280,000	1,380,000	100,000	•	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

Administrations.	Articles du Budget de 1893.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1887.	1888.	1889.	
		REPORT. . . fr.	1,294,881	1,291,320	1,273,724	
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (SUITE).				
	26	Dépendances des chemins de fer.				
			Location des terrains réservés par l'administration des chemins de fer.	22,984	22,526	22,158
			Location de bâtiments	14,450	11,089	4,744
			Id. d'herbages, d'oseraies, etc.	11,860	11,673	10,060
			Id. de vilanges	"	"	"
			Relevances résultant des articles 6 et 42 de la loi sur les mines du 21 avril 1810	572	487	564
			Argent non réclamé.	1,948	1,803	1,483
			Aliénations d'immeubles provenant d'emprises	161,568	111,475	86,080
			Prix de vente de mobilier et matériel hors d'usage.	11,812	15,708	10,359
			Id. d'objets non réclamés.	12,475	18,458	12,216
			Id. d'arbres, plantations, herbages, etc.	4,095	5,982	2,950
			TOTAUX. . . fr.	241,550	198,981	150,704
		27	Établissements et services régis par l'État.			
			École militaire. — Pensions des élèves.	115,616	136,082	159,245
			École vétérinaire. } Pensions d'animaux malades	7,882	7,435	7,239
			} Produits des ventes d'objets divers	540	375	1,791
			Écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem	"	"	"
			Bénéfices de la fonderie de canons	"	"	"
			Abonnements au <i>Recueil des lois et arrêtés</i>	15,556	15,564	15,570
			Section normale d'enseignement moyen pour filles	4,560	4,920	5,440
			Produit du Jardin Botanique de Bruxelles	14,322	14,005	14,150
			Institut agricole. Produits de ventes d'objets mobiliers et autres	97	194	14,450
		TOTAUX. . . fr.	158,153	178,575	217,865	
	28	Produits divers et accidentels.				
			Produit des examens universitaires	17,255	23,220	23,785
			Id. des examens et visa des diplômes	47,505	41,727	45,000
			Id. divers	"	25	"
			Id. des brevets d'invention	519,110	545,210	556,450
			Id. du quart des salaires sur transcriptions	47,046	48,909	50,445
			Id. de la taxe perçue pour copies de déclarations de consignation	59	41	25
			Id. de la taxe perçue conformément à l'article 5 de la convention littéraire faite avec la France	256	311	165
			Id. des taxes perçues pour marques de fabriques et de commerce	4,875	5,250	4,550
			Restitutions volontaires.	6	1,699	34
			Indemnités pour constructions d'usines (forêts exceptées)	560	250	202
			Parts non réclamées dans les amendes attribuées	4	"	"
			Restitution de parts d'amendes indûment attribuées	67	196	114
			Excédent de droits d'encan sur les frais d'adjudication	76,977	44,172	55,250
			Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor.	5,831	1,051	1,821
			Cautionnements judiciaires attribués à l'État	"	2,415	1,242
		Produit des conférences données aux élèves droguistes.	788	1,031	"	
		TOTAUX. . . fr.	519,897	514,085	556,881	
		A REPORTER. . . fr.	2,214,481	2,182,059	2,179,202	

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

DÉVELOPPEMENTS. - VOIES ET MOYENS

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1890.	1891.		adoptées pour l'exercice 1892.	proposées pour l'exercice 1893.	En PLUS.	En MOINS.	
1,347,901	1,498,195	1,311,216	1,280,000	1,530,000	100,000	"	
124,092	118,169	166,717	180,000	180,000	"	"	
124,092	118,169	166,717	180,000	180,000	"	"	
206,560	177,168	187,625	180,000	180,000	"	"	
206,560	177,168	187,625	180,000	180,000	"	"	
504,492	581,587	549,589	550,000	570,000	40,000	"	
504,492	581,587	549,589	550,000	570,000	40,000	"	
2,272,005	2,575,117	2,244,945	2,170,000	2,510,000	140,000	"	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

Administrations.	Articles du Budget de 1893	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1887.	1888	1889.
		REPORT fr.	2,214,481	2,182,959	2,179,262
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (suite).			
		Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris)	117,889	98,241	80,806
		Domaine de Tervueren	7,268	7,698	7,150
		} Fermages	875	1,529	2,575
		} Menus produits			
		Génie militaire	54,769	53,562	51,050
		} Location de biens-fonds et de bâtiments	9,740	14,944	12,701
		} Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	5,971	5,655	5,256
		} Fermages de pêche et de chasse			
		Arrérages de rentes	815	852	712
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	20	Revenus des domaines.	2,581	2,569	2,700
		Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale	8,201	5,910	2,000
		Id. id. de créances ordinaires	2,524	5,428	5,575
		Redevances (art. 6 et 45 de la loi sur les mines du 21 avril 1810)	1,585	1,240	1,052
		Location de terrains provenant d'emprises	58,969	37,795	59,142
		} Rivières et canaux	6,612	5,521	5,742
		} Routes			
		Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	121,254	108,521	76,890
		} Rivières et canaux	162,814	187,211	502,068
		} Routes			
		Droits de pêche (rivières et canaux)	43,545	42,888	47,806
		Revenus des biens de cures (fermages et rentes)	442	447	459
		TOTAUX fr.	565,251	539,029	651,451
		TOTAUX (Enregistrement et domaines) fr.	2,779,752	2,741,088	2,810,713
		Produit des abonnements au <i>Moniteur</i>	53,417	55,797	55,814
		Id. id. au Recueil spécial des actes de sociétés	4,956	5,254	5,637
		Id. id. aux Annales parlementaires	27,545	25,560	22,860
		Id. id. au Compte rendu analytique	27,221	24,187	25,892
		Id. id. au Recueil des lois	200	240	240
		Id. id. aux Documents parlementaires	84	110	154
		TOTAUX (Chemins de fer, etc.) fr.	95,225	87,148	86,567
PRISONS.	31	Produits divers des prisons	282,956	285,516	277,970
	32	Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	3,258,491	3,009,756	2,944,901
	33	Id. des actes des commissariats maritimes	112,202	116,510	121,287
	34	Id. des droits de chancellerie	9,591	10,065	10,629
	35	Id. id. de pilotage	2,204,688	2,265,515	2,551,524
	36	Id. id. de fanal	925,650	958,685	1,014,517
	37	Id. de la régie du <i>Moniteur</i>	89,145	91,922	101,996
	38	Id. des établissements de bienfaisance de l'État	262,284	280,044	286,001
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	39	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,182,028	1,196,975	1,314,252
	40	Produits du placement des fonds disponibles du Trésor	902,200	828,400	1,050,500
	41	Bonification d'un quart % par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale	460,019	413,001	418,961
	42	Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	4,267,891	5,271,578	5,716,300
	43	Intérêts à 5 1/4 % sur 20,000 actions de capital de la compagnie du chemin de fer du Congo	"	"	"
		TOTAUX (Trésorerie générale) fr.	13,672,069	12,445,507	15,536,848
		TOTAUX DES CAPITAUX ET REVENUS fr.	16,827,900	15,555,759	16,512,098

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1890.	1891.		adoptées pour l'exercice 1892.	proposées pour l'exercice 1893.	En PLUS.	En MOINS.	
2,272,905	2,375,117	2,244,945	2,170,000	2,310,000	140,000	•	
662,566	666,105	616,840	600,000	600,000	•	•	
662,566	666,105	616,840	600,000	600,000	•	•	
2,955,271	3,041,222	2,861,785	2,770,000	2,910,000	140,000	•	
85,204	90,256	88,480	100,000	90,000	•	10,000	
85,204	90,256	88,480	100,000	90,000	•	10,000	
245,528	276,500	275,210	405,000	555,000	•	48,000	
2,980,850	2,992,197	3,055,455	5,000,000	5,000,000	•	•	
129,816	129,500	121,825	155,000	155,000	•	•	
10,218	11,640	10,589	9,500	9,500	•	•	
2,545,002	2,622,200	2,597,761	2,700,000	2,700,000	•	•	
1,156,379	1,188,500	1,046,542	1,200,000	1,200,000	•	•	
112,715	101,500	99,455	95,000	105,000	10,000	•	
275,104	268,500	274,587	68,700	79,600	10,900	•	
1,272,745	1,090,990	1,211,598	1,200,000	1,200,000	•	•	
1,559,400	456,000	952,460	400,000	400,000	•	•	
518,139	555,977	473,219	450,000	500,000	50,000	•	
3,784,501	3,865,164	3,781,125	5,954,000	4,047,000	95,000	•	
•	140,000	140,000	210,000	265,000	55,000	•	
14,504,876	13,401,968	15,543,814	15,422,200	13,641,100	218,900	•	
17,570,679	16,800,946	16,767,280	16,695,200	16,096,100	358,900	58,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

Administrations.	Articles du Budget de 1893.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
			1887.	1888.	1889.	
IV. — REMBOURSEMENTS						
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACQUIS.	41	Frais de perception des centimes provinciaux	122,777	124,254	125,665	
		id. id. communaux	567,722	576,245	594,784	
	45	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	165,568	158,412	178,750	
Totaux (contributions directes, etc.) fr.			654,067	658,909	609,199	
46	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes.	Soldes de comptes de comptables extraordinaires arrêtés par la Cour des Comptes Actes de chargement de divers chefs	" 475	" 885	" 7,268	
			Déficit des comptables.	Recouvrements par prélèvement sur cautionnements	4,156	11,047
		Recouvrements divers	22,812	6,701	7,771	
Totaux . . . fr.			27,425	18,631	19,880	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	Frais de poursuites et d'instances	555	258	488	
		Frais de surveillance de bois appartenant aux communes et aux hospices aux acquéreurs de bois domaniaux	191,224	225,539	175,492	
		Remboursement et dégrèvement de contributions	" 20	" "	" 197	
		5 % sur les recettes pour ordre (frais de régie)	5,654	2,919	5,500	
		Frais de garde de biens saisis (Hainaut) 2 %	" "	" "	" "	
		Remboursement des frais d'impression des procès-verbaux de coupes usagères	" "	" "	" "	
		Remboursement de frais de tournée	" "	" "	250	
		Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protêt	1,848	2,012	2,104	
		Restitution de droits	98	922	10	
		Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes — Restitution de droits	27	85	9	
		Ministère de la Guerre.	Restitution de droits	" "	" "	" "
			Remboursements divers	555	624	425
		Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.	Restitution de bourses d'étude	" "	" "	" "
			Frais de justice en matière de garde civique	10,675	7,892	11,445
			Remboursement de subsides	2,597	5	" "
			Restitution de droits	" "	" "	" "
		Ministère de la Justice.	Remboursements divers	" "	" "	" "
			Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle	144,868	94,989	108,780
			Frais de justice en matière de simple police	105,927	97,448	107,299
			id. militaire	2,122	1,637	2,001
			id. en matière de faillites	190	612	927
			Frais d'entretien de mendiants	655	167	2
		Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.	Canal	" "	" "	" "
de la Campine. } Annuités des propriétaires riverains.	" "		" "	" "		
} Rachat des annuités	" "		" "	" "		
Frais de surveillance de travaux publics concédés	25,075		24,772	20,095		
id. d'entretien de routes concédées	" "		200	200		
	Restitution de droits	572	" "	85		
	Remboursements divers	570	56	597		
Totaux . . . fr.			402,308	489,045	492,341	
Totaux (enregistrement et domaines) fr.			510,731	478,576	512,221	
A REPORTER . . . fr.			1,175,798	1,137,485	1,211,420	

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1890.	1891		adoptées pour l'exercice 1892.	proposées pour l'exercice 1893.	En PLUS	En MOINS.	
511,845	525,425	509,512	470,000	470,000	"	"	
526,781	188,527	205,204	140,000	160,000	20,000	"	
858,626	711,950	712,550	610,000	630,000	20,000	"	
17,755	11,981	19,150	18,000	18,000	"	"	
17,755	11,981	19,150	18,000	18,000	"	"	
655,254	555,015	486,172	460,000	460,000	"	"	
655,254	555,015	486,172	460,000	460,000	"	"	
650,980	564,934	505,502	478,000	478,000	"	"	
1,480,615	1,076,044	1,217,852	1,088,000	1,108,000	20,000	"	

BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

Administrations.	Articles du Budget de 1893.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1887.	1888.	1889.
		Reçout. . . fr.	1,173,798	1,157,485	1,211,420
		IV. — REMBOURSEMENTS (suite)			
PRISONS.	43	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières (pour mémoire)	"	"	"
	49	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier.	22,984	22,984	22,984
		TOTAUX (prisons). . . fr.	22,984	22,984	22,984
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, etc.	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	50,510	46,554	80,542
	51	Recettes diverses et accidentelles	806,006	588,077	814,550
	"	Abonnement des particuliers, pour le service des ponts et chaussées.	1,555	4,878	"
	52	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,560	1,560	1,560
	55	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	9,800	9,800	10,200
	54	Recettes du chef d'ordonnances prescrites	50,076	18,597	20,558
	55	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de Trésorerie.	175,000	175,000	175,000
	56	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles.	50,425	55,088	51,720
	57	Parts des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux (Loi du 16 mai 1876)	991,551	885,464	1,065,012
	58	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux, pour couvrir ses frais de premier établissement	"	"	"
	"	Remboursement par les provinces de leur quote-part dans les frais de confection des tables décennales de la période de 1881-1890	"	"	"
	59	Établissements de bienfaisance.	"	"	"
		TOTAUX (Trésorerie générale). . . fr.	2,090,059	1,563,418	2,106,928
		TOTAUX DES REMBOURSEMENTS . . . fr.	3,286,821	2,723,887	3,451,552

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1890	1891.		adoptées pour l'exercice 1892.	proposées pour l'exercice 1893.	En PLUS.	En MOINS.	
1,489,613	1,076,944	1,217,852	1,088,000	1,108,000	20,000	»	
»	»	»	»	»	»	»	
22,084	22,084	22,084	22,084	22,094	»	»	
22,084	22,084	22,084	22,084	22,084	»	»	
53,847	64,055	59,097	45,000	45,000	»	»	
701,082	896,886	720,242	500,000	500,000	»	»	
»	»	3,165	»	»	»	»	
1,360	1,500	1,500	1,500	1,500	»	»	
10,200	10,200	10,040	10,200	10,200	»	»	
10,995	22,924	22,426	50,000	50,000	»	»	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	»	»	
54,010	51,445	52,157	51,445	51,445	»	»	
1,243,755	1,124,104	1,062,573	1,520,000	1,520,000	»	»	
»	10,510	10,510	10,510	10,510	»	»	
»	»	»	45,000	»	»	45,000	
»	»	»	252,000	227,500	»	24,500	
2,244,240	2,356,462	2,096,490	2,420,515	2,560,015	»	69,500	
5,756,848	3,456,590	3,337,526	3,540,409	3,490,990	20,000	69,500	

(44)